

## SURVOL DU MARCHÉ

Le marché égyptien offre des débouchés à long terme pour d'importantes quantités d'espèces de poissons sous-utilisées ainsi que pour de nouveaux produits. Le maquereau et le hareng semblent offrir les possibilités les plus intéressantes, bien qu'il existe également des débouchés pour d'autres espèces de remplacement comme le sébaste, le muge et le merlu. Il existe une demande sur le marché égyptien pour les produits de haut de gamme comme le saumon, mais l'accès direct à ce marché de luxe nécessite, de la part des exportateurs canadiens de poisson, un engagement et de réels efforts en matière de commercialisation. Les grands salons européens de l'alimentation, comme le SIAL et l'ANUGA, sont un bon moyen d'établir des contacts directs avec des acheteurs actifs sur le marché égyptien.

En Égypte, la consommation annuelle totale de produits de la pêche s'établit à 500 000 tonnes, dont 200 000 tonnes estimées à plus de 72 millions de dollars américains sont constituées de produits congelés, non frais. On y consomme surtout du hareng et du chinchard, ces produits représentant environ 80 p. 100 des importations. Le marché égyptien des produits de la pêche prend progressivement de l'essor et se diversifie à mesure que les goûts des consommateurs se raffinent. En outre, le gouvernement du pays est à la recherche de nouveaux produits riches en protéines et peu coûteux pour satisfaire les besoins de sa population qui augmente très rapidement.

En raison des restrictions budgétaires et des ressources limitées du pays en devises étrangères, les importations dans le secteur public ont chuté considérablement et le gouvernement favorise maintenant les importations dans le secteur privé. Les importateurs privés sont ouverts aux offres des fournisseurs canadiens (prix CAF par tonne, \$ US). Ils convertissent ces prix en livres égyptiennes et les soumettent aux grossistes du secteur public. Si l'offre qu'il a soumise est acceptée par le gouvernement, l'importateur ouvrira un crédit sous forme de lettre de crédit irrévocable libellée en dollars américains. Le paiement ne sera effectué que lorsque le chargement aura été vérifié par les autorités douanières et sanitaires égyptiennes. Afin d'éliminer les risques de refus, les fournisseurs doivent contracter une assurance appropriée. L'ambassade du Canada enverra, sur demande, aux entreprises canadiennes qui désirent exporter sur ce marché tous les détails sur les formalités techniques et générales à observer et sur les exigences sanitaires prévues par la loi égyptienne.

Les entreprises canadiennes doivent être prêtes à remplir de grosses commandes à bas prix. Bien qu'il n'y ait pas de discrimination comme telle à l'égard des commerçants privés, les sociétés commerciales d'État peuvent se voir accorder un traitement préférentiel en matière de licences lorsque le pays connaît une pénurie de devises étrangères. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, la plupart des produits de la pêche entrant sur le marché égyptien sont importés par la Société de commercialisation du poisson (Fish Marketing Company). Toutefois, ce régime d'importation est en voie de se transformer en un système axé sur les forces du marché. Un porte-parole de l'industrie a indiqué que l'obstacle le plus difficile à franchir sur ce marché était les règles d'inspection très rigoureuses auxquelles sont soumis les produits de la pêche.